



Conférence

MONDIALISATION ET JUSTICE FISCALE

Par

Edoardo TRAVERSA

Professeur de Droit fiscal et président de l'Ecole d'études européennes de UC Louvain

Compte-rendu fait par le *Groupe de réflexion sur l'éthique sociale* de la conférence donnée
le 29 janvier 2020

au Centre culturel Groenendael, rue du Duc 40 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Le professeur introduit son exposé en disant qu'il a peu l'occasion d'aborder les aspects éthiques et de citoyenneté des questions fiscales, c'est pourquoi il est heureux d'aborder le sujet ce soir sous cet angle.

L'orateur fait d'abord trois constats

Un premier constat réconfortant est que le phénomène de la mondialisation entraîne aussi une mondialisation du bien-être et ce, malgré l'accroissement de la population mondiale : élévation de l'espérance de vie, décroissance de la mortalité infantile, accès à l'eau potable, droits des femmes, éducation,

Le second constat est que jamais les inégalités entre pays et entre personnes n'ont été aussi importantes. Le PIB de Suisse est environ 90 fois supérieur à celui de la République Centre Africaine, les 2000 personnes les plus riches possèdent davantage que 60% de la population mondiale. Qui plus est, cette tendance va en s'accroissant : entre 1980 et aujourd'hui, les revenus des plus riches s'est accru 200 fois plus rapidement que celui des plus pauvres. Ces inégalités prévalent également dans le monde des sociétés. Il est intéressant de noter que le chiffre d'affaire de sociétés comme *Apple* et *Microsoft* correspond parfois au double du PIB d'un pays comme la Belgique alors que la responsabilité sociétale de ces sociétés est de loin inférieure à celle d'un pays.

Enfin, le troisième constat concerne le réchauffement climatique et les problèmes qui en résultent (élévation du niveau des océans, périodes de canicule, ouragans et orages, atteintes à la biodiversité) et qui mettent en question l'évolution de l'espèce humaine et font prendre conscience de l'interdépendance des sociétés.

L'orateur explique ensuite l'impact que peut avoir la fiscalité dans ces trois domaines (mondialisation, inégalités, changement climatique).

Il faut d'abord observer que les pays les plus heureux sont aussi les plus taxés, non que payer des impôts rende heureux, mais parce que le prélèvement d'impôts permet de mener des politiques conduisant à un plus grand bien-être des populations.

Madame Merkel faisait remarquer que l'Europe représentait environ 10% de la population mondiale, 20% des richesses et 50% des dépenses publiques. Les impôts sont payés pour 1/3 par l'impôt sur le revenu et le patrimoine, 1/3 sur la consommation et 1/3 par des cotisations de sécurité sociale.

La mondialisation (qui ne résulte pas seulement de mécanismes économiques, mais aussi de choix juridiques) n'a pas provoqué une baisse des impôts mais une modification du poids relatif des contributeurs : les contributions sur les facteurs fixes (travail, immobilier, consommation, ...) se sont accrues et celles sur les facteurs mobiles (impôts des sociétés, taux marginaux de l'IPP, droits de succession, ...) ont baissé de manière significative du fait de la facilité de transfert vers des pays à fiscalité plus favorable : certains États ont basé leur économie sur l'hébergement de capitaux étrangers. Il en est résulté un accroissement des inégalités.

Améliorations de l'imposition fiscale réalisées

Depuis une quinzaine d'années cependant, la situation s'améliore. Commenant par organiser un échange d'informations sur les comptes d'épargne détenus hors des pays de résidence, l'Europe a donné une impulsion telle qu'il existe à présent un échange d'informations bancaires et fiscales entre la plupart des pays du monde, ce qui permet une meilleure coordination des systèmes fiscaux et une meilleure lutte contre l'opacité qui prévalait en la matière. Parallèlement, les affaires comme les Panama Papers, Luxleaks etc... ont amené des journalistes de tous pays à coordonner leurs investigations et la pression qu'ils ont pu exercer sur les décideurs publics a conduit à la mise au point par l'OCDE, l'UE etc... de procédures lois, traités, ... pour interdire des pratiques autrefois tolérées comme des structures type boîte aux lettres ou coquilles vides hébergeant des capitaux. En outre, les autorités de contrôle s'efforcent de récupérer des montants indûment gagnés dans le passé par certaines sociétés. Toutes ces actions ont eu pour résultat de réduire les avoirs dans des paradis fiscaux.

Améliorations envisageables de l'imposition fiscale

Aura-t-on un jour un impôt supranational ? Il existe déjà actuellement un Global Tax Form lancé par l'OCDE et on pourrait envisager un impôt européen, notamment dans le cadre de l'impôt sur les sociétés. On pourrait commencer par s'accorder informellement sur des critères permettant de mieux taxer les multinationales sans nécessairement légiférer.

Pour lutter contre les inégalités, la fiscalité peut, sans cependant en exagérer l'importance, constituer un instrument efficace.

Il faut toutefois de se méfier de possibles effets pervers qui font en sorte que des mesures visant à favoriser l'égalité peuvent générer des inégalités plus graves comme le montre l'orateur en prenant l'exemple de la taxation privilégiée sur les droits d'auteurs en Belgique.

Des mesures comme la taxation des plus-values sont certainement à envisager.

Si l'on considère le départ de l'impôt, on observe qu'il se situe en aval de la répartition primaire des revenus : celle-ci est souvent source d'inégalités que l'impôt vise à corriger. Etant donné que l'impôt est souvent mal accepté parce qu'il peut donner l'impression qu'on reprend un donné, il serait préférable de réduire davantage les inégalités en amont, soit au moment de la répartition primaire.

Autres mécanismes de redistribution plus efficaces que l'impôt

Il conviendrait toutefois également de se pencher sur d'autres mécanismes de redistribution plus efficaces que l'impôt mais qui fonctionnent moins bien que dans le passé comme la concertation sociale. Celle-ci est mise à mal par l'internationalisation des pôles de décision d'où les efforts des syndicats pour se coordonner au niveau international.

D'autres efforts pourraient contribuer à une plus grande égalité et notamment la manière dont sont organisés les droits de propriété intellectuelle et les règles sur la concurrence.

Enfin il serait opportun de limiter la taille des sociétés : on a pu démembrer la Standard Oil il y a un siècle, pourquoi permet-on aujourd'hui le rachat de WhatsApp par Facebook ?

En résumé, il ne faut pas trop demander à l'impôt, il existe d'autres moyens au moins aussi efficaces pour tendre vers plus d'égalité.

Si nous considérons à présent le changement climatique, il est indéniable que certains acteurs économiques génèrent des dommages environnementaux pour lesquels ils n'ont pas de comptes à rendre. Il faut donc mettre en place des moyens tels que la taxe carbone pour leur faire payer les nuisances qu'ils provoquent. Outre le fait que les revenus de cette taxe pourront être utilisés pour lutter contre la pauvreté, elle constituera pour les sociétés concernées un incitant pour s'orienter vers des productions plus respectueuses de la nature.

Conclusion

En conclusion, l'orateur estime que la fiscalité a certainement un rôle à jouer pour remédier aux problèmes identifiés en introduction mais qu'il ne faut pas lui en demander trop et qu'il conviendrait de faire preuve de pédagogie pour que les gens comprennent mieux le lien entre certaines taxes et les problèmes auxquelles elles sont censées remédier (exemple a contrario : la réaction des Gilets Jaunes face à la proposition d'augmenter le prix du carburant).

De manière plus générale, il pense qu'on devrait avoir devant l'impôt une vision plus positive en se rendant compte qu'il permet de concrétiser l'idée de la destination universelle des biens : ce que je possède, je dois le mettre au service du « bien commun », et notamment des plus pauvres. Dans cette optique, on peut dire que l'impôt contribue à réaliser l'équilibre subtil mais nécessaire entre propriété individuelle et utilisation collective de cette propriété.

Pour cela, il est nécessaire de dépasser l'aversion à l'impôt, en sortant de la logique passive où les citoyens ont l'impression que leurs contributions sont versées dans une boîte noire, et retrouvant le vrai sens de l'impôt comme participation au bien-être collectif; cela requiert de la part des autorités publiques des efforts pour montrer aux contribuables le lien concret qui existe entre ce qu'ils paient et les réalisations qui s'ensuivent.

Questions-réponses

En réponse à des questions posées, l'orateur a mis en exergue le fait que, dans des pays nordiques, des contribuables voient souvent le fait de payer les impôts comme un devoir civique, étant convaincus que chaque centime versé sera utilisé de la meilleure manière possible par les pouvoirs publics ; il a également estimé que, dans notre pays, la redistribution par l'État n'avait pas pour conséquence un glissement des richesses vers les plus pauvres, et enfin, il pense qu'il faudrait sortir de manière ordonnée du système des voitures de société.
